



Budget principal d'investissement 2022

Dépenses et recettes prévisionnelles 2022

Recettes d'investissement : 4 216 K €

Dépenses d'investissement : 4 216 K €

Recettes d'investissement : 4 216 K €

Emprunts : 2 300 000 €

Amortissement : 874 000 €

Subventions : 394 000 €

Autres : 316 431 €

**Excédent de fonctionnement
231 569 €**

**Récupération de TVA :
100 000 €**

Dépenses d'investissement : 4 216 K €

Investissements et travaux : 2 275 754 K €

dont :

- MJC : 984 000 €
- Desserte EHPAD : 249 000 €
- Voirie : 300 000 €
- Route des Vouavres : 100 000 €
- Route des Suets : 100 000 €
- Sentier Brion : 90 000 €
- Piste pastorale Uble : 90 000 €
- Jeux enfants : 90 000 €

Autres : 789 558 €

dont

- Travaux en régie : 60 000 €
- Amortissement subventions : 116 000 €
- Terrains : 106 000 €
- Installation générale : 96 000 €
- Installation voirie : 68 000 €
- Matériel bureaux et informatique : 33 000 €
- Matériel et outillage technique : 47 500 €

Emprunts : 700 500 €

Etudes : 287 188 €

dont :

- PVD (Commerce CCI / Patrimoine CAUE) : 46 000 €
- Aménagement PDL : 78 000 €
- AMO bât. scolaire : 24 000 €
- Pont 1860 : 37 600 €

Véhicules : 163 000 €



Budget principal de fonctionnement 2022



Dépenses prévisionnelles 2022

Dépenses de fonctionnement : 5 511 K €

Comment sont réparties les dépenses de fonctionnement de la commune, sur la base d'un billet de 100 € ?

Administration générale

19 €

dont charges salariales relatives aux activités réglementaire ou obligatoires (comptabilité, état civil et cimetière, informatique, ...)



Charges financières, impôts

17 €

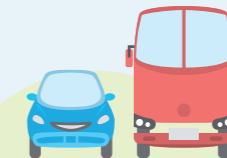
intérêts sur emprunts, taxes payées par la commune, ...



Dotations aux amortissements

16 €

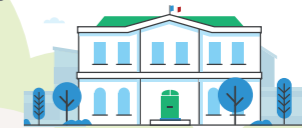
bâtiments, véhicules, matériels, ...



Entretien voirie et déneigement

12 €

dont charges salariales, études techniques effectuées en interne, équipements de signalisation, véhicules, ...



Maintenance des bâtiments communaux et entretiens, éclairages publics

10 €

dont charges salariales, véhicules, chauffage et électricité, mises aux normes, ...

Ecoles, périscolaire, restauration scolaire

9 €

dont charges salariales atsem et encadrants cantine, subvention d'équilibre du budget cantine, consommables des bâtiments chauffage, électricité, ...



Aide aux associations et aux parents d'élèves

7 €

dont subventions aux associations, transport scolaire, forfaits de ski enfants, charges salariales, véhicules, ...

Culture, sports, évènementiel, gymnase, camping

6 €

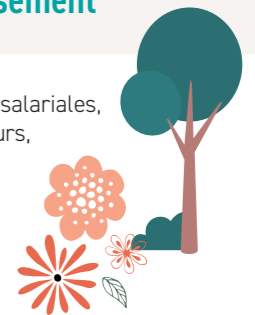
dont charges salariales, chauffage, électricité, entretien des bâtiments, ...



Espaces verts et fleurissement

4 €

dont charges salariales, matériels, fleurs, véhicules, ...



Origines des recettes en 2022 sur la base d'un billet de 100 euros ?

Impôts et taxes

50 €



Dotations obtenues (Etat, Département)

33 €



Autres

11 €



Loyers (locations de logements communaux,) et conventions

3 €

Camping et aire de camping-cars

2 €

Produits des services, du domaines et ventes (bois)

1 €

